

# Règles et éthique : Publicité et comportements alimentaires

## OBJECTIFS

- Appréhender le contexte et les attentes sociétales sur le sujet des comportements alimentaires
- Assimiler les règles déontologiques pour réaliser des publicités responsables
- Appliquer les bonnes règles de présentation des messages sanitaires réglementaires
- Mettre en œuvre les engagements de la Charte visant à promouvoir une alimentation et des comportements favorables à la santé dans les programmes audiovisuels et les publicités (2020- 2024) passée avec le CSA

## PROGRAMME

### **1°/ Les règles d'autorégulation publicitaire tirés de la Recommandation ARPP « Comportements alimentaires »**

- Représenter des scènes de consommation équilibrées
- Eviter la représentation de situations problématiques (excessive, grignotage, devant un écran...)
- Promouvoir les valeurs sociétales associées aux comportements alimentaires

### **2°/ Rappel du cadre réglementaire relatif à la forme des messages sanitaires**

- Quand les insérer ? Quels produits concernés ?
- Dans quelles conditions et modalités de présentation ?



autorité de  
régulation professionnelle  
de la publicité



## INFORMATIONS PRATIQUES

**Contact :** Thomas MUTTE  
thomas@mediainstitute.eu  
01 43 12 15 28

---

**Durée :** 2 heures - 14h30

---

**Dates :** 1er février 2022

---

**Intervenants :** Guillaume Dubelloy, Juriste  
ARPP

---

**Tarif :** 128€ HT

110€ HT pour les adhérents de  
l'ARPP et les membres de  
Media Institute

## Inscription

Téléchargez le [bulletin d'inscription](#) et envoyez-le à [inscription@mediainstitute.eu](mailto:inscription@mediainstitute.eu)  
Pour toute question : [thomas@mediainstitute.eu](mailto:thomas@mediainstitute.eu) / 01 43 12 15 28

[www.media-institute.com](http://www.media-institute.com)